

Le Mans, le 24 mai 2020



**A l'attention de Madame la
Directrice Académique
de l'Éducation nationale**

Objet : situation sanitaire collège S. Veil de Sablé-sur-Sarthe

Madame la Directrice Académique,
Deux cas de Covid-19 sont avérés au collège Simone Veil de Sablé-sur-Sarthe.

Les deux cas ont été diagnostiqués le 18 mai au soir et le 20 mai en fin de matinée.
Il apparaît que les personnels et les familles n'ont été prévenus que trop tardivement de ces contaminations dont une pourrait trouver sa source à l'intérieur de l'établissement.
Nous déplorons ce défaut d'information qui est de nature à placer les personnels et les élèves dans une situation de risque grave et imminent et nous nous interrogeons sur la raison de cette communication tardive.
De plus, un des personnels testé positif a probablement manipulé les masques destinés aux élèves.
Nous considérons qu'il y a là une potentielle nouvelle source de contamination.

Dans ces circonstances, nous ne comprenons pas pourquoi le collège S. Veil ouvrira ses portes, comme si de rien n'était, le 25 mai, et pourquoi vous participerez, aux côtés du sous-préfet, à une réunion réunissant plusieurs dizaines de collègues et des représentants des parents. Une telle réunion nous semble constituer une prise de risque inutile.

Au vu de tous les éléments sanitaires dont nous disposons et faisant de la santé des personnels et des élèves notre absolue priorité, nous vous demandons, Madame la Directrice Académique, de décider de la fermeture du collège S. Veil afin que tous les personnels soient testés, que l'établissement soit entièrement nettoyé et désinfecté et les familles individuellement informées.

Face à cette situation les personnels du collège sont inquiets. Leur inquiétude n'a pu qu'être renforcée par une communication tardive et erratique. Le seul moyen de la dissiper et de ramener de la sérénité serait de leur montrer que leur hiérarchie ne se dérobe pas à ses obligations de protection de leur santé et prend toutes les décisions qui s'imposent.

Ne doutant pas, Madame la Directrice Académique, de votre souci d'assurer la sécurité des élèves et des personnels, veuillez recevoir l'assurance de notre attachement indéfectible au service public d'éducation.

Pour le Bureau du SNES-FSU 72,
Laurent Blancs, co-secrétaire départemental.